

TRI+

LETTRE D'INFORMATION DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
www.quimper-bretagne-occidentale.bzh

N°6
JUIN 2021

FOCUS p 4

UN JARDIN ZÉRO DÉCHET !



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

**BRIEC / ÉDERN / ERGUÉ-GABÉRIC / GUENGAT / LANDRÉVARZEC /
LANDUDAL / LANGOLEN / LOCRONAN / PLOGONNEC / PLOMELIN /
PLONÉIS / PLUGUFFAN / QUÉMÉNÉVEN / QUIMPER**

AGIR ENSEMBLE POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

La politique déchets joue un rôle fondamental dans la transition écologique du territoire, puisqu'elle allie protection de l'environnement, économie circulaire, et production d'énergie renouvelable. Cependant, la collectivité seule n'est pas en mesure de répondre au défi de la réduction des déchets. Il faut que ce soit un objectif partagé par le plus grand nombre, particuliers,

entreprises et associations. À notre niveau nous pouvons tous agir en nous posant une question simple : comment puis-je limiter ma production de déchets ? Cela se passe au quotidien, au moment de faire ses courses en limitant les emballages superflus, au travail en prenant une tasse réutilisable plutôt qu'un gobelet jetable, à la maison en collant un « stop-pub »

sur sa boîte aux lettres... Les occasions d'agir sont nombreuses ! Collectivement, trouvons les meilleures solutions pour limiter la production de déchets et réutilisons au mieux ceux que nous produisons en leur donnant une seconde vie !

ISABELLE ASSIH
MAIRE DE QUIMPER
PRÉSIDENTE DE QUIMPER
BRETAGNE OCCIDENTALE

OBER TRAOÙ ASAMBLES EVIT KAOUT NEBEUTOC'H A LASTEZ

Politikerezh al lastez a c'hoari ur roll pouezus en treuzkemm ekolojel er c'horn-bro, pa gens-troll gwarez an endro, an ekonomiezh-kelc'h, hag ar produiñ energiezh nevezadus. N'emañ ket ar strollegezh, koulskoude, e-tailh da zont a-benn hec'h-unan da zigreskiñ al lastez. Ret eo e vefe ur pal boutin d'an darn vrasañ eus an dud, an embregerezhioù hag ar c'hevredigezhioù.

El lec'h m'emaomp e c'hallomp holl ober traoù en ur sevel ur goulenn eeun ouzhimp : penaos e c'hallan produiñ nebeutoc'h a lastez ?

Bemdez e vez an dra-se d'ober : pa vezer oc'h ober preadennoù, preañ nebeutoc'h a varc'hadourezh gant pakadurioù diezhomm, war al lec'h labour, ober gant un tas hag a c'haller adimplijout kentoc'h eget gant ur c'hobeled hag a daoler kuit, er

gêr pezañ ur pezsun « Harz d'ar bruderezh ! » war ar voest-lizheroù... Meur a zoare d'ober zo ! Holl asambles, kavomp an dis-koulmoù gwellañ evit lakaat harz d'ar produiñ lastez hag adimplijomp diouzh ar gwellañ an traoù a broduomp en ur reiñ un eil buhez dezho !

Isabelle Assih
Marez Kemper
Prezidantez Kemper Breizh-Izel

ACTUS
Ici commence la mer !
p.3

FOCUS
Un jardin zéro déchet !
p.4

MICRO TROTTOIR
Lutte contre le gaspillage alimentaire
p.6

L'ASTUCE
Plante ton slip ! Une initiative de l'Ademe...
p.7

AGENDA
et adresses des déchèteries
p.8

ICI COMMENCE LA MER !

Le dispositif baptisé "Ici commence la mer !" permet une meilleure appropriation des bons réflexes devant une grille d'eaux pluviales : arrêt des déversements (solvants, pesticides, peintures, graisses,...), moins de

déchets nuisibles tels que les mégots, sans parler des déjections canines ! 25 communes du bassin versant ont installé des clous urbains à proximité des grilles d'eau pluviale afin de rappeler que l'on a tous un rôle à jouer pour la préservation de notre biodiversité.

ÉCONOMIE CIRULAIRE

RECYCLER SON BATEAU !

Votre bateau est vieux, irréparable, non navigable ? L'éco-organisme l'APER, créé par la fédération des industries nautiques, vous permet de déconstruire, de recycler et de valoriser votre bateau de plaisance en fin de vie. Ce service est gratuit. Seuls le déséchouage éventuel et le transport ne sont pas pris en charge. Tout propriétaire ou détenteur d'un bateau de plaisance de 2,5 m à 24 m, immatriculé en France, peut bénéficier de ce service.



Pour cela, rendez-vous sur le site www.recyclermonbateau.fr. Créez votre compte et remplissez votre demande en ligne. Votre bateau sera pris en charge par un déconstructeur pour être dépollué et démantelé. Ensuite les matériaux seront triés, acheminés et valorisés dans les filières adaptées.

PRÉSENTATION ET ENTRETIEN DES CONTENEURS POUBELLES Les conteneurs poubelles doivent être présentés le jour de la collecte des déchets (ou la veille au soir) si elle a lieu très tôt le matin. L'entretien des conteneurs individuels reste à la charge des usagers.



RECYCLAGE DU VERRE

Tous les emballages en verre se recyclent (pots de yaourts, bocaux, bouteilles...). Les verres pour boire, les plats et assiettes en verre ne vont pas dans les colonnes de tri. Les colonnes à verre sont à votre disposition sur tout le territoire de Quimper Bretagne Occidentale. Par respect pour le voisinage, merci de respecter des heures convenables pour y jeter vos emballages en verre.





UN JARDIN ZÉRO DÉCHET !

**UNE RESSOURCE
PLUTÔT QU'UN DÉCHET !**

Avez-vous remarqué que la notion même de « déchet » n'existe pas dans la nature ? Elle (ré)utilise tout dans un cycle sans fin, à condition de rendre à la terre ce qu'elle nous donne : les déchets verts doivent être réintroduits au maximum dans « l'écosystème jardin ».

Facile (moins de travaux : taille, tonte, arrosage, dépôt à la déchèterie), économique (besoin en eau réduit grâce au paillage, production gratuite de compost et de paillis) et écologique (moins de transport) voici quelques astuces pour profiter pleinement de son jardin en lui faisant du bien !



ASTUCE 1 : LE COMPOSTAGE

C'est la décomposition naturelle des déchets organiques (du jardin et de la cuisine) par des micro-organismes présents dans le sol, en présence d'eau et d'air.

LES AVANTAGES :

- > Produit un amendement naturel et structurant.
- > Économique car plus besoin d'acheter de fertilisant
- > Réduit l'utilisation des produits phytosanitaires
- > Réduit d'un tiers le poids de la poubelle ménager.

ASTUCE 4 : LE PAILLAGE

Consiste à recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de bois dans le potager, sous une haie, dans un massif de fleurs, au pied des arbres fruitiers ou des arbustes.

LES AVANTAGES :

- > Réduit la pousse des mauvaises herbes.
- > Protège de la sécheresse et maintient l'humidité.
- > Favorise la souplesse et enrichit le sol.
- > Protège du gel en hiver.

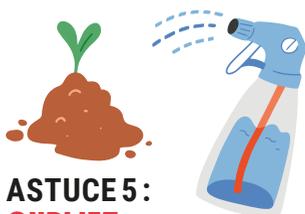


ASTUCE 2 : LE MULCHING

Consiste à laisser la tonte de gazon sur place qui se décompose naturellement.

LES AVANTAGES :

- > Pratique car plus de tonte à ramasser et à gérer.
- > Enrichit le sol et fertilise le gazon naturellement et gratuitement.
- > Limite la pousse des herbes indésirables.



ASTUCE 5 : OUBLIEZ LES PESTICIDES !

Ils peuvent être dangereux pour notre santé et aussi pour notre environnement. Depuis le 1^{er} janvier 2019, avec la loi Labbé, les particuliers n'ont plus le droit d'acheter, d'utiliser ou de stocker des pesticides chimiques. D'autres solutions existent, l'utilisation d'eau chaude de cuisson ou l'huile de coude !



ASTUCE 3 : LE BROYAGE

Consiste à broyer des végétaux pour pouvoir les traiter au jardin.

LES AVANTAGES :

- > Permet de traiter facilement à domicile les tailles de haies.
- > Idéal pour des volumes importants à traiter.
- > Permet d'obtenir du broyat de bois, ressource très utile pour faciliter le jardinage et équilibrer son composteur.



ASTUCE 6 : FAVORISEZ LE RÉEMPLOI DE VOS OUTILS !

Empruntez ou louez, entreprenez ou réparez avec le réseau des Répar'acteurs. Achetez en seconde main et de qualité.



Pour aller plus loin
Site internet de l'ADEME :
www.ademe.fr :
rubriques particuliers-ecocitoyens / habitation / jardiner-autrement.
Le guide pratique
"utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin"
est téléchargeable sur le site internet de l'ADEME rubriques particuliers-ecocitoyens / mes déchets / réduire mes déchets / moins jeter.

Le saviez-vous ?

Toutes les communes de Quimper Bretagne Occidentale peuvent bénéficier du service de broyage de végétaux à domicile. Ce service est réalisé par l'association Objectif Emploi Solidarité. Il est financé à 50 % par la collectivité. Un numéro à appeler : 02 98 53 17 33.

PROJET

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



JUSTINE MORVANNOU,
DIRECTRICE DU SERVICE COMMUN
DE RESTAURATION (SCR).

En quoi consiste le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire et où est-il réalisé ?

Le projet de lutte contre le gaspillage concerne le Service commun de restauration (SCR) et les restaurants scolaires desservis sur Quimper, Landrévarzec et Ergué Gabéric. L'objectif du projet est de réduire de 50 % le gaspillage d'ici 2024. Cet objectif est d'ailleurs repris dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) développé par nos élus communautaires.

La réduction du gaspillage présente un enjeu environnemental, éthique et financier. C'est un des leviers pour permettre l'augmentation de la part des achats issus de l'agriculture biologique ou sous signe de qualité (ex : Label Rouge, IGP etc.).

Quelles ont été les différentes étapes du projet ?

Il se déroule en deux étapes :

- > Le diagnostic, qui permet de quantifier le gaspillage alimentaire. Il a été réalisé courant février et mars 2021 au SCR et dans huit restaurants scolaires répartis sur les trois communes, nous permettant d'avoir une représentativité des données, de l'achat des aliments jusqu'à la consommation par les enfants. Des pesées ont été réalisées sur toutes les composantes du menu pour les enfants, de la maternelle et du primaire. Les résultats ont été présentés début juin au comité technique du projet.
- > La réalisation du plan d'actions qui détaille les préconisations afin de réduire ce

gaspillage. Il est en cours d'élaboration au SCR et devra être complété par les villes partenaires selon les décisions de chaque ville.

Quels sont les résultats des actions menées ?

Le plan d'actions est en cours d'élaboration et se déroulera sur plusieurs années.

Les actions se feront au niveau du SCR avec, par exemple, une révision des modes de fabrication, des recettes ou des arrondis de livraison mais également au niveau des écoles selon les orientations des villes. L'impact des actions pourra être mesuré grâce à la réalisation d'un second diagnostic sur les années à venir et la comparaison des résultats.

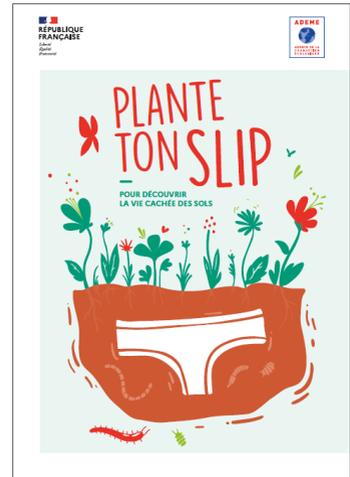


LA VIE CACHÉE DES SOLS

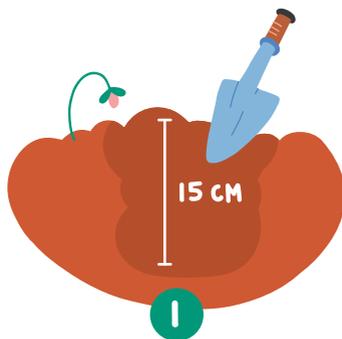
PLANTE TON SLIP ! UNE INITIATIVE DE L'ADEME...

300 à 500 ans c'est le temps nécessaire pour former 1 cm de sol : +25 % des espèces de la planète vivent dans les sols, 95 % des aliments viennent des sols.

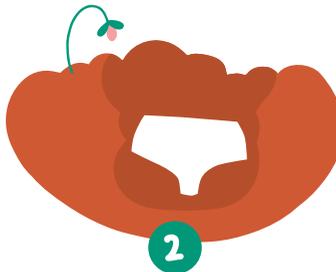
Pour observer la biodiversité sous terre, l'ADEME vous propose... de planter un slip ! Au bout de deux mois, vous pourrez le déplanter et découvrir ce qu'il en reste. Les trous formés sont des signes du travail des petits organismes peuplant nos sols.



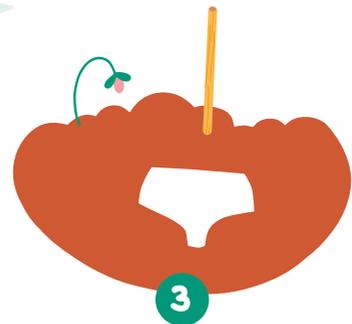
MODE D'EMPLOI



1
Plantez votre slip après les grands froids (à partir de fin mars).
Creusez un trou d'environ 15 centimètres de profondeur.



2
Placez-y à plat le slip blanc 100 % coton (idéalement bio). Le slip sera de préférence non coloré et usagé. Vous pouvez planter un autre tissu en coton blanc mais il est possible qu'il se dégrade en intégralité : s'il possède un élastique (non dégradable), il sera plus facile de le retrouver.



3
Rebouchez le trou en marquant l'emplacement avec un tuteur par exemple, pour le retrouver facilement.

Deux mois plus tard :

déterrez-le... Procédez délicatement, rincez-le à l'eau claire, puis laissez-le sécher. ...et prenez une photo ! Postez-la sur la carte partagée sur link.sumwhere.co/to/plantetonslip



Vous pouvez aussi communiquer sur les réseaux sociaux avec l'hashtag #plantetonslip

DEIZIATAER/AGENDA



COLLECTE D'OBJETS ENCORE EN BON ÉTAT !

En donnant les articles de mercerie, petits meubles, livres, CD, DVD, vélos, cadres, tableaux, luminaires, jeux et jouets dont vous ne vous servez plus, vous contribuez à la réduction des déchets en offrant une seconde vie à ces objets. Une collecte sera assurée par la ressourcerie Treuzkemm ou l'association Emmaüs :

- > À la déchèterie de Quimper Nord, route de Plogonnec, le 9 et 23 juillet et le 13 et 28 août.
- > À la déchèterie de Quimper Est, rue du Tro Breizh, le 10 et 28 juillet et le 14 et 25 août.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Elle a lieu une fois par mois !
Pour pouvoir en bénéficier, inscrivez-vous sur le site de QBO :
www.quimper-bretagne-occidentale.bzh rubrique Vie Quotidienne, Déchets propreté, le compostage.



- > CONTACTEZ L'ÉQUIPE PRÉVENTION / TRI DES DÉCHETS
02 98 98 89 58 - atri@quimper.bzh
- > POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS
www.quimper-bretagne-occidentale.bzh

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES : (Attention : le portail d'accès sera clos 5 minutes avant la fermeture)

DÉCHÈTERIE DE QUIMPER-EST
Rue du Tro Breiz /
ZA du Guelen
Du lundi au samedi : 9h-12h
et 14h-19h

DÉCHÈTERIE DE QUIMPER-NORD
Route de Plogonnec
Lundi, mercredi, vendredi
et samedi : 9h-12h et
14h-18h30
Mardi et jeudi : 14h-18h30

DÉCHÈTERIE DE GUENGAT
Lieu-dit Kerdrein
Du lundi au vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN
Kerbenhir (sortie Ty
Lipig par la voie express
Quimper/Pont-L'Abbé)
Lundi, mercredi, vendredi et
samedi : 9h-12h et 14h-
18h30
Mardi et jeudi : 14h-18h30
Dimanche : 9h-12h

DÉCHÈTERIE D'ERGUÉ-GABÉRIC
ZA de Quillihuc /
rue Gustave-Eiffel
Lundi, mercredi, vendredi
et samedi : 9h-12h
et 14h-18h30
Mardi et jeudi : 14h-18h30

DÉCHÈTERIE DE BRIEC
Zone de Lumunoc'h
Lundi : 9h-12h et 14h-18h
Du mardi au vendredi :
14h-18h
Samedi : 9h30-12h et
13h30-18h



Soutenu par



LETTRE D'INFORMATION DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE Communauté d'agglomération regroupant les communes de Briec, Édern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven, Quimper. **Direction de la communication** Hôtel de ville et d'agglomération 44 place Saint-Corentin 29000 QUIMPER / Tél. 02 98 98 88 99 / Fax 02 98 95 37 02

Tri + est édité par Quimper Bretagne Occidentale **Directeur de la publication** Daniel Le Bigot - **Rédaction** Nathalie Curunet, Juliette Foucault, Céline Tengirsek - **Conception graphique et illustrations** DYNAMO + / Freepik / Flaticon - **Photos** Pascal Perennec et Jean-Jacques Banide, Aper, Joaquin Corbalan, Rawpixel - **Impression** Imprimerie du Commerce - Imprimé sur papier labellisé PEFC 100 % recyclé chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC (R) à 55 946 exemplaires - Tél. 02 98 98 89 89 / www.quimper-bretagne-occidentale.bzh - Dépôt légal à parution